

## FAMille et compagnie en vacances

Grâce à la Fondation de l'autisme, vous pourriez bénéficier d'une gratuité pour votre hébergement lors de votre prochain séjour de vacances au Québec.



La Fondation de l'autisme souhaite offrir aux familles qui ont un ou plus d'un enfant présentant un TSA (trouble du spectre de l'autisme) et aux personnes présentant un TSA sans déficience intellectuelle (TSA sans DI) des possibilités de vacances et de répit. La Fondation de l'autisme assumera les frais d'hébergement liés à ces séjours dans différentes régions du Québec, selon le choix des participants.

### PROCÉDURES ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

En premier lieu, sachez que votre demande doit se faire via votre association régionale en autisme, elle-même membre de la Fédération québécoise de l'autisme (<http://www.autisme.qc.ca/ressources/ressources-par-regions.html>). Pour la région de Montréal, il s'agit d'Autisme Montréal.

Vous devez savoir qu'un nombre restreint de personnes pourront bénéficier de cette occasion en fonction du budget disponible (environ 4 séjours de vacances pour la région de Montréal, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ chacun).

**Autisme Montréal a donc décidé de fonctionner par tirage au sort parmi toutes les demandes reçues.** Les personnes intéressées pour 2020 doivent donc s'inscrire pour une participation au tirage **au plus tard le 31 janvier 2020.**

#### Pour être admissibles, vous devez :

- Être **membres de l'association en autisme de votre région** (correspondant à votre adresse civique).
- Avoir un **revenu familial ne dépassant pas 100 000 \$**. Nous aurons besoin d'une copie de votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada ou de Revenu Québec pour la plus récente année d'imposition.
- Être admissibles au projet (une fois aux 3 ans seulement).
- Pour la région de Montréal, **vous inscrire au tirage au plus tard le 31 janvier** auprès de Marie-Claude Barbier (coordonnées en bas de page).

À noter : les adultes présentant un TSA sans DI pourraient profiter d'un hébergement à raison d'un maximum d'un groupe de 3 personnes présentant un TSA sans DI par date et lieu de séjour.

## **Madame Barbier communiquera avec les personnes gagnantes et celles-ci devront :**

1. **Remplir le formulaire officiel de demande** se trouvant sur le site Web de la Fondation de l'autisme. Ce formulaire sera remis à la Fondation de l'autisme par Autisme Montréal, votre association régionale.
2. **Choisir une date de séjour** pour leurs vacances. Un délai devra être respecté entre la date du tirage et la date des vacances pour le traitement de la demande (environ 2 mois).
3. **Faire un choix parmi les formules de séjour offertes** (famille avec enfant(s) présentant un TSA, famille sans enfant(s) présentant un TSA, parent(s) seul(s) ou adultes présentant un TSA sans DI).
4. **Faire un premier, un second et un troisième choix de lieux d'hébergement** afin d'éviter de se voir refuser des endroits d'hébergement affichant déjà complets et de devoir présenter une nouvelle demande; les choix peuvent varier en ce qui concerne les types de séjour, les lieux d'hébergement ou les dates de séjour.
5. **Remettre un dépôt de 100 \$, daté de 30 jours avant la date des vacances choisies.** Ce dépôt est exigé lors de l'inscription officielle au projet. Il sera retourné à la suite du séjour de vacances. Cependant, il sera retenu par la FAM si des frais sont encourus à la suite d'une annulation par les personnes inscrites ou si des dépenses sont encourues à la suite d'un bris de matériel ou d'autres dommages. Si les frais d'annulation excèdent le montant du dépôt, la différence sera facturée aux personnes.
6. **Assumer tous les frais autres que l'hébergement durant le séjour de vacances.** Si l'hébergement a lieu dans un hôtel et que d'autres frais (minibar, appels interurbains, restaurant, location de films, non-respect des règlements des lieux, etc.) peuvent s'ajouter, il faudra présenter une carte de crédit valide.

Vous trouverez les détails des montants pouvant être accordés selon le type d'hébergement choisi (hôtel, chalet, camp, camping, etc.) ainsi que le formulaire officiel à remplir, une fois sélectionnés par Autisme Montréal, sur le site de la FAM au lien suivant :

<http://www.fondationautisme.com/programme-famille-et-compagnie-en-vacances>.

Pour avoir de plus amples informations sur ce projet, communiquez avec Marie-Claude Barbier, intervenante communautaire, par téléphone au 514 524-6114, poste 3162 ou par courriel à [mbarbier@autisme-montreal.com](mailto:mbarbier@autisme-montreal.com).